

LES COMPIÉGNOIS

A LA FÊTE DES TRENTE-ET-UN ROIS

à **TOURNAI** en 1331.

Par M. le Comte de MARSY, membre titulaire.

A l'une des dernières séances de la Société (1), notre confrère M. Méresse a communiqué une demande de renseignements qui lui avait été adressée par M. Hellot, de Rouen, au sujet de la présence à Rouen de bourgeois de Compiègne à des joutes données, sous Philippe-le-Bel, dans la capitale de la Normandie.

M. Hellot, qui a recueilli dans un manuscrit de la bibliothèque de Rouen les détails relatifs à ces fêtes et en a déjà fait, par l'entremise de M. Léopold Delisle une communication à la Société de l'Histoire de Paris (V. *Bull.* 1882, p. 26-27), signale les noms des Compiégnois qui ont pris part à ces fêtes, Cordelier Poulet et Simon de Saint-Omer.

M. Méresse a pu réunir des renseignements sur ces deux personnages et a rappelé en même temps les documents qui mentionnent divers membres de la famille Poulet, ou Pouillet, dont un fut condamné pour crime de haute trahison.

Je croyais que la présence de Compiégnois à des fêtes de ce genre n'était pas un fait isolé au quatorzième siècle, et j'avais promis de faire des recherches à ce sujet. Voici le résultat des premières :

La présence des Compiégnois aux fêtes des Trente-

(1) Séance du 16 mars 1882. Voir tome VI, p. 300.
Note lue à la séance du 25 mai 1882.

et-un Rois de Tournai, en 1331, est rappelée par un manuscrit publié pour la première fois en 1846, par Madame Clément Hémery, dans son *Histoire des Fêtes civiles et religieuses de la Belgique et de la France* (p. 97), et dont il y a quelques années, M. Victor Bouton a donné une reproduction en fac-simile, tirée à un petit nombre d'exemplaires (1).

La fête des Trente-et-un Rois devait son nom à trente-et-un bourgeois riches de Tournai qui, en 1336, s'étaient formés en compagnie, en prenant des noms tirés des romans de chevalerie, et annoncèrent pour l'année suivante une grande fête comprenant joute à pied et à cheval, concours d'arc et d'arbalète, etc. Les jouteurs étrangers y vinrent au nombre de cent seize et parmi eux, figuraient des représentants de Paris, de Senlis, de Saint-Quentin, de Compiègne, d'Amiens, de Doullens, etc.

Les uns avec bannières, les autres sans et plusieurs accompagnés de leurs manants.

Le manuscrit analysé par Mme Clément Hémery nous donne leurs noms et nous voyons pour Compiègne figurer sept courants avec trois bannières.

Parmi eux nous retrouvons, à côté du nom bien connu de Lescrivent (ou Lescrivain), celui de Cordelier Poulet, mentionné dans le tournoi de Rouen.

Voici du reste le passage :

« Jacques Lescrivent jouta contre Jacques Mouton,
« fils de Gillion roi Bauch-Bevenicq. Ils coururent
« avec tant de vélocité, que leurs chevaux furent
« tués du choc.

« Cordelier Poulet jouta contre Jehan Thiebegod,
« roi Caradebindas, ou Cardos-Bribas. Son manant
« jouta avec le même roi.

« Jehan Picquepain et ses manants joutèrent
« contre Jehan Warisson, roi Lach-Rochelisse.

« Jehan Murs et ses manants joutèrent contre Jehan
« li-Muisis, roi Vryon.

« Piurart de Serembaix et son manant joutèrent

(1) Il y a une copie de ce manuscrit à la Bibl. de Cambrai, n° 775.

« contre Jehan Gargate, roi Sitor de la Rouge-Montagne. »

Cette fête, célébrée au moment de la maladie de Philippe de Valois et à la suite de défenses réitérées, fut considérée comme une manifestation hostile à la France et un arrêt du Parlement de Paris rendu, sous un prétexte futile, dit Madame Clément Hémery, à laquelle nous laissons la responsabilité de cette assertion, priva la ville de Tournai de son droit de commune qui ne lui fut rendu qu'en 1332.

La joute était un *véritable tournoi*, donné dans le grand marché et non une lutte nautique, comme certaines personnes ont pu le supposer. Le manuscrit qui, indépendamment de nombreux documents des archives de Tournai, en consacre le souvenir, donne les armoiries des Trente-et-un Rois et celles des villes qui y furent représentées.

La fête de Tournai n'est pas la seule à laquelle aient pris part les Compiégnois au commencement du quatorzième siècle ; et nous voyons qu'en 1328, à la fête des rois de l'Épinette à Lille, Compiègne, Amiens, Senlis, etc., étaient représentés (1).

Aux siècles suivants, nos concitoyens se rendaient aux prix provinciaux d'arc et d'arquebuse et aujourd'hui encore nous les voyons chaque année, suivant la même tradition, aller disputer des médailles et des couronnes aux concours de musique, de gymnastique, etc.

(1) Madame Clément Hémery. *Fêtes civiles et religieuses du département du Nord*, 1845. p. 33.
